

N°23

DÉCEMBRE 2000

peuple
& culture

DOSSIER

UNIVERSITÉ

D'AUTOMNE 2000

une économie humaine ?

économie solidaire/ éducation populaire : des valeurs communes ?

Volonté de justice sociale, démocratisation du savoir et de la culture, formation de citoyens acteurs d'une transformation bénéfique de leur environnement...

promouvoir la démocratie et la solidarité économiques

Face à la marchandisation croissante des activités humaines, à l'exacerbation de la concurrence par la déréglementation et à la financiarisation de l'économie.

économie coopérative et éducation populaire

Comment se posent les termes d'un dialogue entre les deux ?

démocratie et culture(s)

Une interrogation sur la volonté de démocratie culturelle affichée par le ministère de la Culture.

les Universités populaires allemandes

Un débat sur le lien entre formation politique et engagement dans l'action.

Edito	3
Cécil Guitart	
DOSSIER - Université d'automne 2000 Alternative, citoyenne, sociale, solidaire, nouvelle : une économie humaine ?	
Economie solidaire/éducation populaire : des valeurs communes ?	4
Béatrice Poncin	
Les 7 familles couvertes par le Secrétariat à l'Economie sociale et solidaire	5
Promouvoir la démocratie et la solidarité économiques	6-7
Danièle Desmoutiers	
Economie coopérative et éducation populaire : quels apports et quels questionnements mutuels ? ...	8-12
Jean Rémi Durand-Gasselin	
Eclairage théorique - Points de vue de "penseurs" de l'économie solidaire	9, 10 et 11
Enquête "Entreprendre ensemble"	13
Extraits de la table ronde : "L'invention de modèles de société : quelle utopie ?"	14-17
JF. Draperi, M. Pucchiarelli, F. Espagne	
Eléments bibliographiques	16
Lettre ouverte de nouveaux salariés du réseau Peuple et Culture	17
Démocratie et culture(s) : un voyage à organiser	18-20
Jean-Gabriel Carasso	
Les Universités populaires en Allemagne	21-22
Cathy Vivodtzev	
Brèves	23

Union Peuple et Culture • 108
rue Saint Maur • 75011 Paris
• t/ 01 49 29 42 80
• f/ 01 43 57 62 42 • e/
union@peuple-et-culture.org •
w/ <http://www.peuple-et-culture.org>

La Lettre de Peuple et Culture,
numéro 23 tiré à 2 600
exemplaires • Directeur de la
publication : Cécil Guitart •
Secrétariat de rédaction et

maquette : Catherine
Beaumont • Conseillère de la
rédaction : Corinne Baudelot •
Ont contribué à la réalisation
du dossier : Catherine
Bachelier et Cathy Vivodtzev •
Conception graphique : atelier
jeudi • Impression :
Autographe, Paris 20^{ème} •
ISSN : 1259-2331

édito

Lorsque vous lirez cette lettre, nous aurons franchi le millénaire. Tourné la page d'un siècle lourd en événements et au bilan contrasté.

Un siècle qui aura inventé la loi 1901, loi de liberté s'il en est !

Un siècle dont le tribut à la barbarie aura été sans précédent.

Peuple et Culture aura occupé la deuxième moitié du temps écoulé, il aura traversé quelques crises, rencontré bien des vicissitudes, mais Peuple et Culture est toujours là, présent au rendez-vous d'une nouvelle histoire qui reste à écrire.

L'université de cet automne 2000 donne la clef du positionnement dans lequel Peuple et Culture souhaite s'inscrire : une place particulière dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Au cours de ce siècle écoulé, nous aurons testé, pratiqué et mal supporté différentes formules d'économie administrée (tout ou trop d'Etat), et d'économie libérale plus ou moins tempérée (tout ou trop de marché). Nous aurons pu faire le constat que l'Etat n'a pu satisfaire à tous les manques, ni le marché subvenir à tous les besoins.

Il ne faut donc pas s'étonner que ressurgisse aujourd'hui dans le vocabulaire du droit public français, jusqu'à en faire un portefeuille ministériel, ce concept d'économie solidaire inventé à la fin du XVIII^{ème} siècle par de vieux socialistes utopistes.

L'aspiration à "ne pas perdre sa vie à la gagner" s'infiltre dans les consciences. De plus en plus, nos militants associatifs veulent se sentir acteurs de leur propre vie, souhaitent inventer un nouveau rapport au travail, manifestent le désir de se sentir libres et solidaires.

Alternative, citoyenne, sociale, solidaire... Ils essayent d'approcher une nouvelle forme d'économie... Plus humaine !

Tel était le thème autour duquel, cet automne, nous avons voulu organiser nos débats.

Vous allez sans tarder appréhender le contenu de cette université annuelle et voir comment nous posons les termes du dialogue entre économie solidaire et éducation populaire.

Ce dialogue nous l'avions ouvert lors de l'Assemblée Générale de juin 1998... Il se poursuit depuis... Mais n'avait-il pas été déclenché dès la naissance de notre mouvement en 1945 ?

En affichant un nouvel humanisme - "la vraie culture naît de la vie et retourne à la vie" -, le manifeste de Peuple et Culture de 1945 ne se situait-il pas dans la veine d'une culture que tente de retrouver Jean-Gabriel Carraso dans son article "Démocratie et culture, un voyage à organiser" ?

Souhaitons que ces tentatives d'humanisation de l'économie et de la culture soient les prémices d'une histoire qui, ayant douloureusement assimilé le principe d'égalité et celui de liberté, se penche enfin, avec bonheur, sur le principe de fraternité.

Quels que soient les chemins que nous prendrons, quelles que soient les aspirations vers lesquelles nous nous tournerons, il n'est pas difficile de prévoir que l'éducation populaire y trouvera encore sa place, toute sa place.

Cécil Guitart.

Economie solidaire/éducation populaire : des valeurs communes

Nous avons des valeurs communes qui sont dans le sillage de l'éducation populaire : volonté de justice sociale, démocratisation du savoir et de la culture, formation de citoyens acteurs d'une transformation bénéfique de leur environnement...

Aujourd'hui, Peuple et Culture affirme avec détermination son appartenance à l'économie sociale et solidaire, jusqu'à organiser son université d'automne sur ce thème. D'aucuns diront que c'est par opportunisme d'un concept à la mode ou l'intention de tirer quelques financements existentiels.

Tout d'abord, je ne pense pas que l'économie sociale et solidaire soit un concept, elle participe à la construction d'une société meilleure depuis plus d'un siècle (au moment des luttes des ouvriers de l'ère industrielle du XIX^{ème} siècle). Elle s'est concrétisée au fil du temps et sa structuration nécessaire lui a donné des formes insolites, allant du crédit agricole, de la caisse d'épargne, de la MACIF, des SCOP, à l'association d'insertion ou au SEL. Une telle diversité est le reflet de notre société, riche d'initiatives mais aussi de disparités. Des mouvements, au départ au service du peuple, ont, en grandissant et en s'officialisant, perdu de vue leurs intentions et leur éthique. Il devient alors

complexe de discerner ce qui relève de l'économie sociale et ce qui ne l'est pas.

Une personne, une voix

Être en fait de la famille de l'économie sociale n'est rien d'autre que d'appartenir à une association, à une coopérative, à une mutuelle, mais c'est surtout croire à une société où les rapports sociaux ne sont pas conditionnés par le profit individuel. Donc ces structures ont surtout en commun de privilégier le pouvoir des personnes sur celui de l'argent dans un cadre démocratique : une personne = une voix, réserves impartageables, libre adhésion...

Chacun va exercer son activité de manière fort différente, à but non lucratif pour les associations, avec une activité commerciale pour les coopératives de production... La forme est essentielle, mais la démarche et le but le sont tout autant. En fait, il est difficile de trouver des points communs entre un établissement financier d'envergure et une association de quartier qui galère pour créer un peu de lien

social ; entre l'autonomie financière de quelques-uns et la dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics de quelques autres.

La version optimiste serait de penser que ces personnes adhérentes à l'une ou l'autre de ces formes d'organisation représentent un poids important dans un monde réduit à l'état de marionnette par le jeu des spéculateurs. Faut-il encore qu'elles se sentent de la même mouvance, se rencontrent, aient en commun un projet social plus ambitieux. D'évidence, Peuple et Culture appartient à l'économie sociale (par sa forme juridique) et à l'économie solidaire (par ses activités). Elle peut même, par sa fonction "d'éducation populaire", réinjecter du "projet social" là où il s'est égaré avec le temps. Encore faut-il être capable de le définir pour soi-même, car sinon, effectivement, la démarche ne serait qu'opportuniste. Le piège serait de se poser en donneur de leçon sans avoir fait le ménage chez soi ou de se replier sur de l'auto-satisfaction.

Béatrice Poncin

Les 7 familles couvertes par le Secrétariat d'Etat à l'Economie sociale et solidaire*

Les associations

L'association, dont le cadre juridique est fixé par la loi du 1^{er} juillet 1901, "est une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices". Ses activités demeurent limitées en raison de sa capacité juridique réduite. Elle ne peut pas accomplir un acte de droit qui ne correspondrait pas directement à son projet.

Les mutuelles

Les mutuelles assurent une fonction d'assurance et de protection sociales. Fondées sur une adhésion facultative, elles proposent une couverture sociale et la gestion de certains régimes complémentaires dans le domaine de la santé et des retraites. Elles n'ont pas de but lucratif et appliquent un principe de solidarité simple : les cotisations, qu'elles soient forfaitaires ou proportionnelles au salaire, ne dépendent ni de l'âge, ni du sexe, ni de toute autre considération discriminatoire, ce qui n'est pas le cas des assurances privées.

Les fondations

Elles se consacrent à une œuvre désintéressée, utile au bien commun. Au sens étroit, le terme "fondation" implique une institution, de caractère non gouvernemental, dotée d'une personnalité juridique propre, distincte de celle du fondateur. En France, ce sont des établissements privés reconnus d'utilité publique en tant que tels par décret en Conseil d'Etat. On distingue trois types de fondations : les fondations d'entreprises - relevant d'une entreprise industrielle ou commerciale -, les fondations nationales - créées, financées et animées par l'Etat -, et les fondations mixtes - s'appuyant à la fois sur le secteur public et sur le secteur privé.

Le commerce équitable

Il se définit comme un commerce alternatif qui établit entre le Nord et le Sud des échanges fondés sur la dignité : pour un article fabriqué au Sud, le consommateur au Nord paie un prix qui correspond à une rémunération décente pour le producteur. "De l'échange, pas de l'assistance", tel est le principe fondamental du commerce équitable. Ainsi, les produits sont achetés le plus directement possible aux producteurs ; le prix d'achat est fixé en fonction des coûts des matières premières, de la production, du temps et de l'énergie fournis. Il doit permettre au producteur d'avoir un niveau de vie décent ; la collaboration avec les producteurs est maintenue à long terme.

Les structures d'insertion

- Les associations intermédiaires, créées en 1987, dont l'objet statutaire est de mettre des personnes

dépourvues d'emploi (notamment les RMistes, les chômeurs de longue durée et les chômeurs âgés de plus de 50 ans) à la disposition de personnes physiques et morales pour des activités ponctuelles non assurées dans les conditions économiques locales.

- Les entreprises d'insertion sont à la fois des entreprises économiques - soumises aux logiques de la rentabilité - et sociales qui prennent en charge pour une durée limitée (deux ans maximum) des personnes considérées comme "inemployables" par des entreprises classiques (SDF, marginaux, chômeurs en fin de droit, etc.). Au sein d'une entreprise d'insertion, ces personnes bénéficient d'un suivi social, d'une formation et d'une réadaptation au monde du travail, avec l'aide des pouvoirs publics et des réseaux locaux.

- Les Régies de quartier sont des associations loi 1901 qui contribuent à recréer, réorganiser et revitaliser le territoire à partir d'activités économiques de proximité portées par la mobilisation des habitants eux-mêmes. Dans la perspective d'une autorégulation sociale, une activité salariée est proposée aux habitants qui, de plus, contribuent à l'amélioration de leur cadre de vie (ménage, entretien des espaces verts, réhabilitation, services de médiation...).

Les sociétés coopératives de production (SCOP)

Sociétés commerciales, elles relèvent de la loi sur les sociétés (SARL ou SA) à laquelle se greffe une législation spécifique :

- la maîtrise de l'entreprise par ses salariés qui sont les actionnaires majoritaires,
- la valorisation du travail et de l'entreprise plutôt que celle du capital et de ses détenteurs (les profits sont destinés à demeurer propriété du collectif des salariés et à assurer la pérennité d'un outil de travail),
- la variabilité du capital : les parts sociales apportées sont remboursées aux salariés à leur départ et non revendues en vue de créer une plus-value,
- un poids égal pour chaque associé quels que soient le montant du capital détenu, le statut, l'ancienneté et le niveau de salaire.

Les systèmes alternatifs

• Les SEL (systèmes d'échanges locaux) permettent, à partir d'un crédit gratuit en monnaie locale, "l'échange équitable" de biens, de services et de compétences disponibles dans un catalogue des ressources. Contrairement à l'économie solidaire qui utilise les instruments financiers classiques, les SEL se fondent sur une monnaie non convertible soumise à la loi des besoins collectifs et non pas à la loi du profit monétaire. Le pouvoir de création monétaire appartient à la communauté des adhérents.

- Les réseaux d'échanges réciproques de savoir.
- Les systèmes financiers alternatifs et solidaires.

*Sources : site du Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire (www.economie-solidaire.gouv.fr), *Transversales*, n°63, mai-juin 2000.

Promouvoir et la solidarité

La marchandisation croissante des activités humaines (activités domestiques, travail, loisirs, jusqu'aux organismes vivants eux-mêmes...), comme l'exacerbation de la concurrence par la déréglementation, ainsi que la financiarisation de l'économie (vers la recherche d'une rentabilité maximum à court terme) sont de puissants facteurs de destruction des solidarités construites avec peine pendant de longues années.

Ne pouvant fonctionner humainement et durablement sur la seule glorification de l'intérêt individuel et de la compétition, nos sociétés aspirent à défendre les solidarités anciennes et à en construire de nouvelles. Ces solidarités économiques, anciennes et nouvelles, s'expriment à plusieurs niveaux pour assurer la sécurité collective contre la régression sociale, comme la démocratie est le vecteur de la responsabilité collective pour le progrès social :

- la solidarité domestique, plus ou moins contractualisée, qui relie les membres d'une même famille, notamment les différentes générations¹ ;
- les solidarités du voisinage, plus ou moins formalisées, qui s'appuient sur des relations géographiques,

- traditionnellement fortes en milieu rural (cf. les banques de travail agricoles), et encouragées en milieu urbain (bourse d'échange, RERS, SEL...)² ;
- la mutualisation des compétences, des moyens et des risques dans les associations dont la souplesse du statut permet une grande diversité d'utilisation : de la simple convivialité à la défense d'intérêts communs et à la production de services collectifs³ ;
- la redistribution par les mutuelles de santé dont les cotisations sont proportionnelles au revenu et les prestations aux besoins⁴ ;
- la coopération entre personnes ou entre entreprises dans différentes formes coopératives (de consommation, production, crédit, agricoles...) qui mutualisent les coûts et les productivités⁵ ;
- la redistribution profes-

sionnelle, plus horizontale que verticale, opérée par les organismes de Sécurité Sociale ;

- la redistribution nationale, insuffisante compte tenu du poids relatif des différents impôts, opérée par le budget de l'Etat ;
- la solidarité internationale, à travers certains accords (cf. Lomé) actuellement remis en cause par l'idéologie de la concurrence, à travers la coopération publique et l'action des ONG, et aujourd'hui, la mobilisation de consommateurs dans le "commerce équitable".

Les solidarités volontaires, promues par la "société civile" sont appréhendées selon plusieurs approches depuis les années 70 : économie alternative, tiers secteur, économie sociale, économie solidaire, tiers d'utilité écologique et sociale...

L'économie solidaire, promue par des sociologues (tel J.L. Laville⁶), politologues (B. Eme), et philosophes (A. Caillé⁷), analyse les activités économiques "encastrées" dans les liens sociaux de proximité (du SEL à la petite économie associative locale, et du commerce "équitable" au financement "solidaire"), pour lutter contre l'anomie sociale et les formes de l'institutionnalisation de l'Etat-

la démocratie économiques

Providence" et de l'Economie Sociale dont les formes de solidarité, plus abstraites, paraissent plus anonymes et incapables de prendre en charge les nouvelles formes d'exclusion socio-économique.

Atténuer la sélectivité du marché pour répondre à des besoins sociaux

L'approche en termes d'économie sociale, promue par des mouvements⁸ (à travers le CNLAM⁹), des sociologues (comme H. Desroche¹⁰) et des économistes (C. Vienney¹¹), s'axe davantage sur la reconnaissance d'entreprises collectives et démocratiques (associations, mutuelles et coopératives dont les unions d'économie sociale) qui permettent d'atténuer la sélectivité du marché pour répondre à des besoins sociaux. Ces organisations ont ainsi permis aux classes populaires pauvres du début du siècle (ouvriers et paysans) d'accéder à une certaine promotion sociale (grâce à l'éducation populaire, l'éducation coopérative, la formation professionnelle...) et à un certain confort économique (par l'accès aux biens, au crédit, aux loisirs...). Aujourd'hui, l'accroissement des inégalités au niveau national et mondial, l'émergence d'une nouvel-

le classe populaire pauvre dans les pays industrialisés, oblige à un double mouvement : la construction de nouvelles formes de solidarité et de démocratie économiques, plus transversales et décentralisées (dans le développement rural et urbain, dans la solidarité internationale...), et l'élargissement des espaces de démocratie et de solidarité dans les organisations d'économie sociale plus anciennes.

Seule une articulation entre ces deux processus, et une approche complémentaire avec la solidarité obligatoire, plus abstraite, qui solidarise les groupes sociaux et les pays les plus riches avec les plus pauvres, permettront de construire de nouvelles solidarités économiques ouvertes et globales qui pourront s'opposer à l'extension incontrôlée du capitalisme financier. Sinon, nos formes de solidarité volontaire se déliteront en une économie de survie pour les plus pauvres, d'une part, et une économie de transition pour renouveler les formes capitalistes dans les activités qui émergent et se consolident, d'autre part.

**Danièle Desmoutiers*,
IEP Grenoble**

Des indicateurs humains pour une économie humaine

Cœurer pour une économie plus humaine pourrait aussi passer par la prise en compte, dans les comptabilités nationales, d'autres indicateurs que les seuls indicateurs de richesse monétaire. Des indicateurs qualitatifs plus humains justement, liés à la personne et à la société dans leurs aspects culturels et sociaux.

La revue *Transversales*, dans le prolongement d'un travail impulsé par le PNUD, nous en donne quelques exemples.

Au niveau de la vie personnelle :

- le degré d'alphabétisation,
- l'échelle de santé,
- l'accès à l'eau potable,
- la qualité des vaccinations,
- la mortalité infantile,
- la possibilité d'accès à l'enseignement primaire et supérieur,
- la maîtrise de l'internet...

Pour l'individu à son labeur :

- les échelles de "fatigue",
- l'importance et la fréquence des stress physiques et mentaux,
- les harcèlements de toutes natures,
- les modalités de la vie familiale.

Pour la vie en société :

- l'importance de la délinquance et des crimes,
- le nombre des prisons et des maisons de retraite,
- l'intensité des bruits et autres nuisances,
- l'organisation des transports, les modalités de l'urbanisation, les qualités des paysages...

Pour le milieu naturel :

- l'importance des rejets et des déchets,
- le renouvellement plus ou moins facilité pour les ressources naturelles prélevées,
- les comptes des patrimoines,
- les indicateurs de la diversité biologique.

* Danièle Desmoutiers est intervenue à l'Université d'automne dans le cadre de la table ronde "Des pratiques de résistance et de transformation".

1 - cf. Données Sociales, INSEE, 1996 : "Les solidarités entre générations".
2 - cf. les ouvrages de C. et M. Heber Sufirin chez Desclée de Brouwer, et les SEL, Syros Alternatives.
3 - cf. "Profil socio-économiques des associations", D. Demoustier et M.L. Ramisse, RECMA, n°272.
4 - cf. "L'éthique solidariste, une arme pour la mutualité", H. Mauroy, RECMA, n°260, 2^{ème} trimestre 1996.
5 - cf. "Socio-économie des organisations coopératives", C. Vienney, CIEM, 2 tomes, 1984.
6 - notamment *L'économie solidaire, une perspective internationale*. Ouvrage collectif, Desclée De Brouwer, 1994.
7 - cf. La revue du MAUSS, dont le n° 3 : "Pour une autre économie".
8 - cf. E. Bidot, *L'économie sociale*, Le Monde Poche, 1997 et T. Jeantet, "L'économie sociale européenne", CIEM, 1999.
9 - qui regroupe la FNM, le GNC, la CPCA...
10 - "Pour un traité d'économie sociale", CIEM, 1983.
11 - "L'économie sociale", La Découverte, 1994.

Economie coopérative quels apports et quels

Comment se posent les termes d'un dialogue entre économie coopérative et éducation populaire ?

Pour l'éducation populaire, le projet pourrait être résumé dans les termes suivants : permettre à chacun d'être acteur de sa vie, vers une société plus juste et plus solidaire - ce qu'on nomme "la citoyenneté". Dialoguer avec l'économie coopérative, c'est pour l'éducation populaire se poser la question de la part qu'elle fait, de l'importance qu'elle attache à la citoyenneté dans sa dimension économique.

Pour l'économie coopérative, l'objet central porté par le titre même est le rapport de l'homme à l'économie. Et dialoguer avec l'éducation populaire amènerait à poser la question : pour les tenants de l'économie coopérative, quelle part est faite, quelle importance est donnée aux autres dimensions de la citoyenneté, culturelle, sociale, et politique ? On devine le développement du propos à partir du deuxième terme, "coopérative", lourd de sens, de valeurs et d'un projet global de société. Et l'on pressent que si les institutions de l'économie coopérative sont certes pragmatiques pour la créa-

tion et la promotion de formes concrètes d'organisations économiques telles que la mutualité ou les coopératives, elles sont aussi traversées, agitées par des utopies qui parfois les amènent à élargir leurs champs d'action au-delà de l'économique.

Ainsi, économie coopérative et éducation populaire sont très probablement cousines dans une même famille...

On pourrait poser les prémisses d'une réflexion de la manière suivante : dans le projet de Peuple et Culture depuis sa création, en 1945, quelle part est donc faite à "l'homo economicus" ?

Une volonté de justice sociale

L'éducation populaire est née au XIX^e siècle de la rencontre de travailleurs intellectuels et de travailleurs manuels. L'idée de mettre en acte le concept d'éducation a pour berceau une volonté de justice sociale. Sous l'impulsion de personnalités marquantes (Condorcet - dès le XVIII^e siècle -, Macé), en relation avec les modèles proches de pays voisins (anglo-saxon, belge, suisse), elle a apporté sa contribution à la construction sociale dans un contexte marqué par la

lutte de classe. Elle s'est créée une place originale par rapport aux pouvoirs publics, aux organismes politiques et syndicaux, car les associations multiples qui la représentent rendent des services de nature collective "pour et par le peuple".

Si l'éducation populaire a pour fonction de démocratiser l'enseignement et la culture, elle le fait en se différenciant de la culture du spécialiste et de l'autodidacte. La "culture militante" de l'éducation populaire a une visée globale tandis que celle du spécialiste est pointue mais limitée dans un champ de compétence, et celle de l'autodidacte dispersée et individualiste. La main tendue entre savoirs ordinaires et savoirs savants sera un projet fort de Peuple et Culture dès sa fondation. L'éducation populaire repose sur des méthodes favorisant le travail de groupe. Elle se veut soucieuse de l'épanouissement professionnel, social et individuel du citoyen afin qu'il soit un acteur de la transformation de son milieu.

La notion de culture s'entend donc aussi bien au sens de culture générale, de culture partagée, que de sensibilité à l'art et d'exercice de la pensée critique - tous sens du mot culture que l'on retrouvera

et éducation populaire : questionnements mutuels ?

dans le "Petit Robert". Et le militant de l'éducation populaire se disait dans les années 60 "militant culturel", pour signifier ce projet pour l'homme. Dans les années 50-60, une "action culturelle" était une action éducative globale. Mais en 1962, la création par André Malraux d'un ministère de la Culture distinct de celui de l'Éducation nationale, aura pour conséquence néfaste de séparer les mots culture et éducation, en générant progressivement un usage courant du mot culture renvoyant aux seules questions relatives à l'art.

Le manifeste qui accompagne la création de Peuple et Culture en 1945 en appelle à "rendre la culture au peuple et le peuple à la culture", le mot culture étant entendu dans sa définition la plus large. Cette ambition étant posée, revenons sur la question : quelle part est faite à l'homo economicus dans ce projet ?

Après-guerre, la question centrale est la reconstruction de l'appareil économique. Puis l'on entrera jusque vers les années 70 dans les "Trente Glorieuses", marquées par une progression régulière du niveau de vie général des Français. Cette période est aussi dominée en France par la lutte des classes et, sur la scène

internationale, par la guerre froide entre les blocs socialiste et capitaliste.

Les dirigeants de Peuple et Culture s'inscriront dans la recherche d'une troisième voie, alternative à la lutte de classe, celle d'une maîtrise raisonnée de la croissance.

En 1957, Joffre Dumazedier créait, avec des formateurs issus des milieux industriels, le Bureau pour l'Application des Sciences Sociales et de l'Éducation Populaire pour l'Industrie, le BASSEPI. Celui-ci entreprend une réflexion innovante et prophétique sur l'application des objectifs et méthodes de l'éducation populaire au secteur industriel : les méthodes sociologiques pour l'analyse des besoins de formation des cadres, l'entraînement mental pour les catégories en situation de promotion, et les réflexions sur les contenus de la culture générale des dirigeants à partir de l'expérience des grandes entreprises américaines et françaises telles que la SNECMA, les Charbonnages de France et Air France. Mais cette tentative ne se sera pas suffisamment structurée et restera peu soutenue par l'ensemble du mouvement. Dumazedier avait cependant perçu, treize ans avant la loi de 1971 sur la

Eclairage théorique Points de vue de "penseurs" de l'économie solidaire*

Jean-Louis Laville

« La représentation qui voudrait que l'économie de marché soit la seule source de prospérité pour l'ensemble de la société ne peut être sérieusement défendue, dès que l'on procède à une analyse empirique des flux économiques. La réflexion gagne à s'inscrire dans une perspective moins idéologique : celle d'une économie plurielle, dont le marché constitue l'une des composantes mais n'est en rien l'unique producteur de richesses. Dans cette optique, il devient possible de reconnaître l'importance d'un ensemble d'activités qui contribuent à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens (commerce équitable, finances solidaires, réseaux pour une solidarité locale active...) et ont été regroupées sous l'appellation d'"économie solidaire". La force de cette économie vient de ce qu'elle propose de compléter la solidarité redistributive, chère à la social-démocratie, par une solidarité conçue comme un lien social basé sur l'égalité et la réciprocité. Cette solidarité horizontale ne présuppose pas que seule l'économie de marché est productrice de richesses. Car elle voit dans le capital social formé à partir des relations de solidarité un facteur de production primordial. »

*Ce point de vue et ceux des pages 10 et 11 sont extraits d'un dossier de la revue *Transversales* consacré à "L'économie plurielle, pour inverser la démarche économique actuelle" (n°63, mai-juin 2000).

formation professionnelle continue, l'importance de l'investissement dans la formation des cadres dans une société industrielle.

En 1960, Peuple et Culture fait paraître une brochure intitulée "Planification et éducation populaire", où l'idée sous-jacente de pouvoir culturel est soutenue par l'exigence d'une ●●●

●●● instance de décision autonome, dont les travaux seraient éclairés par des recherches sociologiques. En 1965, le colloque de Bourges, organisé par Peuple et Culture et le nouveau service des études du ministère de la

Eclairage théorique Points de vue de "penseurs" de l'économie solidaire

Roger Sue

« Le risque est d'enfermer [l'économie solidaire] dans un secteur à part alors que le défi, si l'on veut vraiment "renverser la logique", est plutôt de "solidariser" l'ensemble de l'économie. L'autre grand risque est d'en faire le cheval de Troie de la marchandisation de nombreuses activités sociales et biens collectifs. Des structures qui se financent essentiellement auprès du marché finissent toujours par adopter une logique marchande, même si leur fonctionnement interne repose sur des règles coopératives ou démocratiques. Si l'économie sociale traditionnelle a échoué par rapport aux grands objectifs du socialisme utopique du XIX^{ème} siècle, c'est, pour l'essentiel, parce que ses ressources proviennent essentiellement du marché. Il est vital de travailler, dès à présent, sur les conditions qui permettraient à l'économie solidaire d'échapper à une telle dérive. »

Jacques Robin

« [Avec l'économie solidaire], nous entrons de plain-pied dans la voie d'une économie d'un autre type, de nature relationnelle, sans doute régulable par la "citoyenneté active" et de nouvelles institutions à mettre en place.

Si l'on parvient à conférer cette dynamique autonome à ces activités solidaires et sociales, on débouchera alors sur le plus difficile : réussir à "contenir le marché" tout en lui gardant sa logique de fonctionnement ; à transformer le secteur public en améliorant ses compétences ; à fonder les règles du tiers secteur écologique et social ; et ce n'est pas le moindre, à s'avancer hardiment dans les voies d'un revenu décent garanti pour tous. Pour établir cette dialogue dans l'économie plurielle, nous devons alors, à l'évidence, instituer des monnaies plurielles, c'est-à-dire des systèmes monétaires d'échanges portés par des supports matériels individuels que les exploits de la micro-informatique et la capacité de circulation des flux monétaires à tous étages permettent dès aujourd'hui à chacun d'utiliser. »

Culture intronise le concept de développement culturel. Il signifie "une intervention consciente et volontaire dans le domaine de la culture, émanant d'une instance de synthèse, élaborée en fonction de critères issus d'un système de valeurs, appliquée à la situation probable d'une unité sociale donnée pour une période déterminée". Ce concept est issu d'une idéologie, celle de la planification concertée, de la troisième voie entre capitalisme et communisme, où l'on retrouve des polytechniciens de "X crise", les héritiers spirituels d'Emmanuel Mounier, les économistes keynésiens, les fidèles de la participation gaullienne, les représentants syndicaux de la "nouvelle classe ouvrière" et les jeunes agriculteurs de la "révolution silencieuse". Il s'appuie, comme tout concept, sur une théorie du changement social : la sociologie prévisionnelle. Au fil des années 60, pour le groupe de pression national Peuple et Culture, il n'est qu'une politique possible : faire preuve d'imagination créatrice dans les centres de décision, en particulier les commissions du IV^e Plan, et ainsi promouvoir ce pouvoir culturel, délivré des miasmes de la politique politicienne...

Dans les années 59 à 65, la mise en place des lois et dispositifs publics de la Promotion Sociale était portée, d'un côté, par les militants de l'éducation populaire et, du côté des gouvernants, par un mou-

vement gaulliste militant pour la participation des travailleurs à l'entreprise, inspiré du modèle allemand de cogestion des entreprises avec les syndicats.

La loi sur la Formation Professionnelle de 1971 fut pour l'éducation populaire un acquis essentiel en ce qu'elle créait le cadre et le financement de la formation permanente des salariés, y compris dans leurs demandes culturelles, qu'on nommait alors "développement personnel".

Il faudrait aller plus loin dans la recherche pour savoir si dans cette première période, de 1945 à 1970, il y eut dialogue entre éducation populaire et économie coopérative, et quels en furent les termes...

Se saisir de la question de la citoyenneté économique

Le premier choc pétrolier annonce une nouvelle période, celle d'une rapide augmentation de la productivité accompagnée de la dégradation des conditions de travail par la montée vertigineuse du chômage, qui passe de 250 000 personnes en 1970 à 3 millions en 1995, et le développement des emplois précaires. La fracture sociale s'installe. A la lutte des classes succèdent de nouvelles formes de revendications. Pour l'éducation populaire, face à cette précarité économique croissante, la question de la citoyenneté économique devient une

urgence incontournable.

A partir des années 80, une nouvelle génération de militants de Peuple et Culture se saisit de cette question et met en place deux démarches.

L'une concerne le droit pour chacun à l'initiative économique et l'émergence progressive d'une culture collective d'entreprendre autrement, en explorant et en prouvant la viabilité d'autres voies de développement que celles de l'économie dominante.

L'autre concerne le droit à revenir sur le marché du travail ou à accéder à un premier emploi, malgré les marques laissées par l'échec scolaire, la tête haute.

A la fin des années 70, les Cercles d'Etudes et de Propositions initiés par Peuple et Culture en Isère seront, en milieu rural, le point de départ d'une série d'initiatives économiques toujours vivaces vingt ans plus tard. En 1982, les Rencontres de Corté produisent un "manifeste pour une agriculture différente". Il s'agit d'accompagner la réflexion d'agriculteurs au large des préjugés induits par les normes et les modèles productivistes dominants. La désertification des zones rurales a créé des espaces d'initiatives et, à partir des années 75, le mouvement de retour à la terre s'inscrit de façon durable dans la société. La preuve est faite que des exploitations viables peuvent se développer avec de nouvelles normes gestionnaires, une nouvelle culture du métier

d'agriculteur, "l'exploitant rural". Avec l'association Relier, le réseau des exploitants ruraux se développera dans toute la France. D'autres militants créent en Rhône-Alpes une association pour la vente collective directe de produits fermiers, l'AVEC. L'association Accueil Paysan regroupe des agriculteurs qui affirment, référentiel à l'appui, la pratique d'un nouveau métier : le "paysan accueillant", agriculteur principalement, mais aussi proche de l'instituteur, par l'accueil éducatif, et du travailleur social, par l'accueil social et thérapeutique. La revue *Alternatives Rurales* est, depuis 12 ans, le témoin et l'outil d'échange de cette recherche féconde des militants ruraux vers un autre rapport à l'économie. D'autres associations du réseau de Peuple et Culture rejoignent cette démarche par la promotion de l'auto-emploi, la promotion d'une culture de l'entreprendre autrement.

En Languedoc-Roussillon, depuis 15 ans, six associations de Peuple et Culture ont développé, dans le cadre des programmes publics d'insertion, des actions de formation fondées sur un véritable projet d'éducation populaire, enrichies par les savoir-faire de Peuple et Culture en matière d'échanges internationaux et de pratiques artistiques. Ce sont de véritables entreprises d'utilité sociale comptant 10 à 30 salariés, dont les financements sont insuffisants et fragiles. L'exigence de qua-

lité dans les actions, la fragilité et la complexité des financements, l'empilement et la succession des dispositifs sont difficilement maîtrisables par des dirigeants associatifs bénévoles, et amènent les salariés à se constituer en collectif militant et gestionnaire du projet associatif. Ils adoptent quant à leur fonctionnement interne une éthique proche de celle d'une coopérative ouvrière marquée par un projet social, l'éducation populaire. Les travaux de réflexion sur le "tiers secteur" et la mise en chantier des statuts d'une "Société Coopérative Ouvrière d'Intérêt Collectif" sont des perspectives impor- ●●●

Eclairage théorique Points de vue de "penseurs" de l'économie solidaire

Patrick Viveret

« Les dix dernières années ont vu se développer une créativité sociale considérable dans le monde, centrée sur la mise en place de nouveaux systèmes d'échanges (...). La création de ces systèmes d'échanges interroge le vecteur de l'échange officiel que constitue la monnaie. Comme celle-ci est elle-même en mutation profonde, soit pour des raisons géopolitiques (création de la monnaie européenne), soit pour des raisons technologiques (rôle croissant des monnaies électroniques et virtuelles), soit pour des raisons commerciales (rôle croissant des monnaies affectées et des systèmes de fidélisation de la clientèle), il est nécessaire de repérer les dysfonctionnements ou les cohérences potentielles que ces systèmes d'échanges marchands et non marchands peuvent entretenir entre eux. Pour les pouvoirs démocratiques, ce peut être l'occasion de reprendre une capacité d'initiative sur la création et la garantie des moyens d'échanges et des monnaies, capacité qu'ils ont largement perdue. Le centenaire de la loi de 1901 pourrait être une bonne occasion de lancer un certain nombre de propositions transformatrices, parmi lesquelles l'instauration d'un chèque associatif qui prendrait toute sa place dans une architecture ambitieuse consacrant la pluralité des fonctions monétaires. »

●●● tantes qui nous rapprochent du mouvement des SCOP.

Tout en s'inscrivant dans le cadre de ces programmes publics d'insertion, il s'agit pour les équipes de Peuple et Culture de permettre à des chômeurs de rejoindre le monde du travail... Si éducation populaire signifie au premier chef "la personne au centre du projet", on comprendra que les démarches pédagogiques mises en oeuvre ne sauraient être de l'ordre de "l'adaptation au marché du travail", ni de la "ré-insertion" ou du développement de "l'employabilité" - autant de concepts saugrenus issus d'une conception libérale ou condescendante et paternaliste. Pour reprendre pied dans le marché du travail, il s'agit bien, pour chacun d'entre nous, de développer notre vision du monde, notre pensée critique, nos capacités d'action et d'expression. Il s'agit d'un projet éducatif global, qui se nourrit d'auto-formation collective et de culture.

* Avec les contributions de Béatrice Poncin (Oxalis) et de Jean-François Chosson (Peuple et Culture). Cet article comprend, d'autre part, de larges références à l'ouvrage *Peuple et Culture 1945-1995, 50 ans d'innovation au service de l'éducation populaire*, ouvrage dirigé par Jean-François Chosson, Peuple et Culture, 1995. Cet article a été publié dans la revue *Economie et Humanisme*, "L'utopie d'une économie de changement social", n° 354, octobre 2000.

Etre acteur économique à part entière

Qu'il s'agisse de créer son emploi ou de reprendre pied dans le marché du travail, oeuvrer pour la dimension économique de la citoyenneté, ce serait permettre à chacun d'accéder aux moyens pour être acteur économique à part entière, et c'est bien un des aspects des utopies de la coopération.

Les modes de relations

entre des entités juridiques ont à voir avec l'économie sociale. Les repères de l'économie libérale sont la concurrence, la sous-traitance, l'absorption, la fusion, l'intégration... Les utopies de l'économie sociale et de la citoyenneté économique évoquent des rapports de coopération et de complémentarité. Les rapports entre l'Union nationale Peuple et Culture et la vingtaine d'associations qui en sont partie prenante génèrent des rapports de force, des chevauchements de compétences. Dépasser ces tensions au service d'un projet commun est un chantier repéré depuis longtemps - d'aucuns l'appelaient le centralisme démocratique. Dans le contexte actuel fortement marqué par la décentralisation, les équipes associatives locales trouvent des partenariats et des financements dans les espaces communaux, départementaux, régionaux. Ces équipes manifestent le besoin de nourrir leur créativité par des échanges au-delà du local, de se faire reconnaître et d'influer sur les politiques nationales. Il s'agit de vivre pleinement la citoyenneté à ses différents niveaux territoriaux. Ainsi se constituent les "réseaux" et, au niveau national, les fonctions spécifiques des "têtes de réseau", habitées par des règles éthiques précises telles que le respect de chaque entité du réseau, l'échange réciproque et la coopération. Il y a là un apprentissage permanent des modalités d'organisa-

tion de l'espace collectif "Peuple et Culture" pour l'Union nationale, dans sa fonction de tête de réseau, et pour les associations constituant le dit réseau. Prenons par exemple le cas d'une recherche-action mise en oeuvre dans cet espace. Les relations entre l'Union et les associations ne seront en aucun cas de type prestation ou sous-traitance, et l'on cherchera des modalités de type "recherche, action, formation collective". Ce mode d'organisation rejoint de plus les utopies de l'éducation populaire d'articulation entre savoirs ordinaires et savoirs savants, et les démarches contemporaines de co-construction de savoirs et de sens par les acteurs.

Ainsi, les termes d'un dialogue contemporain entre éducation populaire et mouvement coopératif semblent bien posés ; ils sont à approfondir.

L'économie libérale a certes démontré qu'elle enrichit certains, mais elle exclut tout autant... Le président de Peuple et Culture, Cécil Guitart, rappelle volontiers que "la culture est le seul bien dont le partage enrichit chacun". L'économie coopérative se propose certainement d'être facteur d'enrichissement de tous et de chacun... En ce sens, elle est plus qu'un modèle économique ; elle participe d'une culture alternative au libéralisme, pour laquelle oeuvre, avec d'autres, l'éducation populaire.

Jean Rémi Durand Gasselin*

Enquête "Entreprendre Ensemble"

Une action de mobilisation pour la reconnaissance des pratiques et le développement de l'entrepreneuriat collectif

L'origine du projet

Le Collectif Entreprendre Ensemble s'est constitué en mai 1998 dans le cadre de la préparation de la Conférence Nationale organisée par Synergies "La création d'entreprises, quel enjeu de société ?" qui s'est tenue début novembre 1998.

Le groupe a poursuivi sa réflexion et construit un projet d'étude-action destiné à mettre en valeur, par la mobilisation d'acteurs et la confrontation d'expériences, la richesse et la profondeur de ce que porte l'entrepreneuriat collectif.

Le contexte

De plus en plus, des approches innovantes émergent dans les pratiques de création d'activités et d'entreprises, mais aussi dans l'accompagnement et l'appui de ces nouvelles dynamiques...

Ces manières d'entreprendre autrement se fondent sur des processus collectifs et le constat que les facteurs de réussite des projets résident principalement dans la qualité de l'environnement des créateurs.

Ces processus d'émergence, de construction et d'organisation des activités prennent des formes diverses et aboutissent à des statuts d'entreprises eux aussi divers, mais qui sont toutes centrées autour de pratiques relevant d'un entreprendre ensemble.

Alors que nous sommes nombreux à constater

- que la capacité de développement d'initiatives locales tient à la force de leur conception participative, et
- qu'entreprendre ensemble se distingue d'entreprendre individuellement parce que l'entrepreneuriat collectif est par essence même porteur de principes régulateurs et de cohésion sociale,

nous faisons chaque jour le constat que l'entrepreneuriat collectif est mal reconnu et cela parce que ses dimensions sont mal perçues, mal connues

A partir de la rencontre d'acteurs et d'expériences, l'action est destinée à identifier et éclairer les logiques économiques et sociales dont relèvent les initiatives collectives souvent portées par de nouveaux acteurs d'une économie sociale et solidaire en développement, en mutation.

Les objectifs du projet d'action

Les réseaux regroupés dans "Entreprendre ensemble" se proposent de mener de larges actions de mobilisation pour :

- identifier les pratiques et acquis méthodologiques, en dresser un inventaire et présenter leurs caractéristiques ;
- capitaliser et diffuser les apports des pratiques d'accompagnement à la création collective d'activités et d'entreprises, notamment sur le plan des financements ;
- favoriser le développement des pratiques innovantes

par des partenariats inter-réseaux, fédérant des énergies sur le terrain, au niveau régional, national et européen ;

- stimuler l'émergence de ces processus dans les dynamiques de développement local.

C'est dans cette optique que s'inscrit ce projet d'action, focalisé sur trois axes prioritaires :

- préciser les contours de l'Entreprendre ensemble à partir d'une analyse des pratiques ;
- produire une charte Entreprendre Ensemble ;
- mettre en place des outils de communication et de diffusion des bonnes pratiques vers les porteurs de projets et l'ensemble des réseaux concernés, en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies.

Le Collectif saisira, en outre, l'opportunité d'une rencontre européenne pour promouvoir les résultats de cette action.

Une dynamique ouverte à tous les acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire

Toute activité, expérience ou projet mettant en œuvre des dimensions collectives peut participer au premier cycle d'analyse, il suffit pour cela d'en communiquer les coordonnées au CIDCSPES ou au CLCBE.

Des manifestations, locales et nationales, restitueront les connaissances acquises, présenteront les dimensions émancipatrices et de changement de l'entrepreneuriat collectif.

Cette action, par la structuration d'alliances locales territoriales denses et le développement de nouvelles formes de coopération et de réseaux associés, renforcera les synergies et partenariats nationaux, l'ensemble pouvant apporter aussi une pierre et du sens à la réflexion engagée sur l'édification d'un tiers secteur d'économie sociale et solidaire.

Les premiers participants au Collectif : Jean-Patrick Abelsohn (ADSP), qui est intervenu à l'Université d'automne, Emmanuel Antoine (Réas), Gérard Barranger (UNADEL), Charles Bouzols (CNLRQ), Martine Calvo (France Active), Fabrice Colette (Fédération des Scop), Christine Desnoyer (MRJC), Laurent Fraisse (CRIDA), Jean-Philippe Liard (FAPE - FCE CFTD), Jacqueline Lorthiois (DIES), Francis Morin (CLCBE), Christian Tytgat (Caisse Solidaire NPC), Mme Bourget-Daïch (MDSL).

Secrétariat du Collectif

Jean-Patrick Abelsohn - CIDCSPES - 128, rue de Verdun - 92800 Puteaux

Téléphone : 01.41.18.64.64. Télécopie : 01.41.18.64.65.

Courriel : cidcspes@free.fr

EXTRAITS DE
LA TABLE RONDE :

"On voulait faire une communauté et on a fait une coopérative"
Jean-François Draperi*

J'ai effectivement mené de nombreuses recherches sur le mouvement coopératif et les utopies qui alimentent ce mouvement. Sa dynamique repose sur un va-et-vient entre des pratiques de terrain et des idéologies nourries par l'utopie.

Les utopies sont donc à l'origine de productions sociales.

Le mouvement coopératif naissant au XIX^{ème} est inspiré des utopies de Fourier en France, d'Owen en Grande Bretagne, et de bien d'autres.

Les grands utopistes sont surtout des gens qui rêvent (sauf Owen qui a tenté des réalisations). En général, l'utopie ne cherche pas à s'inscrire dans la réalité, elle peut très bien "rester dans la tête" de son auteur, mais elle aura de l'influence sur des réalisations ultérieures. On verra ainsi une parenté certaine entre les penseurs utopistes et les premiers mouvements coopératifs.

La première grande utopie, née au XIX^{ème} siècle, proposait de construire une micro-république, comme une alternative au capitalisme. Mais c'est un échec et, au tournant du siècle, se développe la seconde grande utopie

autour de l'essor de la consommation. "On va faire des magasins coopératifs, pour attaquer le capitalisme de l'intérieur, et puis, petit à petit, on va grignoter tout le circuit de commercialisation et de production". C'est le projet de Charles Gide ou le Familistère de Godin avec "le plan en trois étapes".

Dans les années 25-30, Gide se rend compte du caractère utopique de cette démarche, et le mouvement, qui avait au départ une vocation universelle, s'essouffle et retombe.

**Renaissance
de l'utopie**

Aujourd'hui on assiste à une nouvelle poussée de l'idée utopique mais on ne sait pas trop dans quel courant de pensée elle s'inscrit. On ne sait pas de quoi elle est faite.

On recommence à penser l'économie sociale comme une entreprise alternative. L'outil de cette utopie ce n'est pas la communauté en temps que telle, c'est plutôt le réseau, un réseau qui réunit des entreprises diverses qui ont des finalités fonctionnelles différentes mais qui, en termes de valeurs, sont extrêmement proches. On revient à

une multi-fonctionnalité, c'est-à-dire à l'idée que l'entreprise alternative peut être partout. Une autre façon de répondre à n'importe quel problème, pas seulement dans le secteur social, pas seulement en proposant du service de proximité à vocation sociale. Elle peut se retrouver dans n'importe quel secteur de la production, de la finance ou de la santé, etc. On assiste à un renouveau des mutuelles. Il ne s'agit plus de changer le monde, de se mettre en rupture avec le système dominant, mais ce mouvement s'inscrit dans le cadre du développement local, le développement ici et maintenant. Les entreprises qui sont porteuses de cette utopie ne constituent pas la finalité de la démarche. La finalité c'est le développement, défini à un double niveau : développement des personnes, avec l'idée de vivre différemment, de produire et consommer différemment donc de se changer soi-même, et aussi, développement local ou social global, c'est-à-dire un développement qui touche des personnes qui ne sont pas forcément dans le collectif dans lequel on est actif. C'est comme ça que je définirais l'utopie telle que je la vois aujourd'hui.

modèles de société : utopie ?

Les quatre phases de l'utopie
Mimmo Pucchiarelli*

Le concept d'utopie a subi des déplacements dans lesquels on peut observer quatre phases.

- L'utopie rêvée, ou écrite, qui permet de faire une contestation, une critique violente de la société dans laquelle on vit, et qui, généralement, permet de penser la construction d'une cité idéale.

- L'utopie expérimentale qui a commencé au XIX^{ème} siècle pour contrer la culture capitaliste, et aussi essayer de trouver des alternatives praticables. Elle avait un idéal, croyait beaucoup à l'idée de progrès et à la possibilité de mettre en place une société parfaite à partir d'un dessin ou d'un schéma qu'on pouvait imaginer tout seul dans sa tête. Cette utopie s'appuyait sur une pensée politique, utopie socialiste et anarchiste. Elle a connu des échecs ou plutôt des demi-échecs, car toute innovation, même inaboutie, permet de développer des alternatives, d'inventer de nouveaux modes de relation et d'organisation.

- L'utopie politique, qui faisait rêver les ouvriers, était une croyance dans le progrès et surtout une croyance dans la révolution rédemptrice, dans une révolution qui résoudrait tous les problèmes de

société. On a dit qu'elle se réalisait dans certains pays et, en fait, elle a produit de véritables sociétés fermées où l'espace de concertation était complètement limité.

- L'utopie du quotidien qui nous vient de la contestation des années 60. Elle n'a plus comme objectif de créer des cités idéales mais de créer, ici et maintenant, des petits groupes qui vont, tout de suite, décider de vivre, de travailler autrement dans des expériences communautaires.

**Une dynamique utopique
quotidienne**

Les expérimentations n'ont pas commencé à partir d'une utopie fermée ni avec un dessin pensé à l'avance, ni avec des références explicites aux grands courants révolutionnaires. Elles se sont mises en œuvre et ont essaimé en se développant. Elles ont bâti des communautés, des petits groupes, permettant une dynamique quotidienne. Elles tiennent compte de ce que sont les individus qui vont exprimer leurs besoins sous la forme de mini-structures autogérées, créées pour répondre à ses besoins. Ces expériences prétendent prendre en compte tous, ou presque

tous les besoins des gens aujourd'hui, et leur donner ce caractère utopique, c'est-à-dire cette dynamique utopique qui est le support de la transformation sociale. Il ne s'agit pas d'une vision abstraite du monde. Cela me paraît très important pour com-

* Mimmo Pucchiarelli est un sociologue alternatif, mais surtout homme d'expérience et d'engagement (à la Croix Rousse, à Lyon, entre autres).



* J.-F. Draperi est géographe, maître de conférence en sociologie au CNAM, rédacteur en chef de la revue RECMA, revue internationale de l'économie sociale.

dossier : une économie humaine ?

●●● prendre que l'imaginaire utopique, aujourd'hui, a fait une révolution. Une révolution qui tient davantage compte de l'autonomie individuelle et qui tient compte du fait qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de maintenir des personnes comme des acteurs dans une pièce, mais que chaque individu doit devenir auteur de sa propre vie. Cela veut dire prendre en charge les décisions collectives et participer activement au collectif. Ce déplacement important d'une

vision collectivisée et rigide à une vision où l'autonomie individuelle prend de l'ampleur, permet d'envisager un changement important au niveau de l'imaginaire de chacun d'entre nous, un imaginaire qui mérite d'être libéré par de nouvelles utopies.

A force de vouloir circonscrire ce qu'est une utopie, on oublie qu'il y a, à côté de nous, des gens qui font des expériences. Sur le coup, on ne voit pas que ces expériences sont des utopies, c'est-à-dire des

dynamiques proposant des transformations sociales, mais on les prend comme des petites activités marginales.

Je ne pense pas qu'il existe, dans l'histoire, des activités marginales et des activités historiques importantes. Tout ce qu'on fait, y compris la petite utopie de cette université d'automne, me semble fondamental pour continuer à alimenter l'imaginaire qui doit maintenir sa vision subversive, collective et horizontale du monde.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

Edith Archambault, *Le secteur sans but lucratif*, Economica, Paris, 1996.

Paul Ariès, *La fin des mangeurs*, Desclée de Brouwer, 1997.

Guy Aznar, Alain Caillé, Jean-Louis Laville, Jacques Robin, Roger Sue, *Vers une économie plurielle : un travail, une activité, un revenu pour tous*, La Découverte/Syros, 1997.

Henri Bartoli, *L'économie, service de la vie*, Presses Universitaires de Grenoble, 1996.

Denis Bayon, *Les S.E.L., pour un vrai débat*, éditions Yves Michel, 1999.

Eric Bidet, *L'économie sociale*, Le Monde Editions, Paris, 1997.

Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

José Bové, François Dufour, *Le monde n'est pas une marchandise !*, La Découverte, 2000.

Philippe Cabin (coordonné par), *L'économie repensée*, éditions Sciences Humaines, 2000.

Gérard Delfau et Jean-Louis Laville, *Aux sources de l'économie solidaire*, Thierry Quinqueton éditeur, Domont, 2000.

Jacques Defourny, Louis Favreau et Jean-Louis Laville (sous la direction de), *Insertion et nouvelle économie sociale*, Desclée de Brouwer, Paris, 1998.

Viviane Forrester, *L'horreur économique*, L.G.F., 1999.

Guy Hascoët, *Le pouvoir est ailleurs*, Actes Sud, Paris, 1999.

Michel Husson, *Misère du capital : une critique du néo-libéralisme*, Syros, 1996.

Thierry Jeantet, *L'économie sociale européenne*, Ciem Editions, 1999.

Stéphane Jourdain et Albert Durieux, *L'entreprise barbare*, Albin Michel, 1999.

Jean-Louis Laville (sous la direction de), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, 2000.

Yann Moulier Boutang, *De l'esclavage au salariat*, PUF, 1998.

René Passet, *L'économie et le vivant*, Economica, 1996.

René Passet, *L'illusion néo-libérale*, Fayard, 2000.

Karl Polanyi, *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 1983.

Guy Roustang, Bernard Perret, *L'économie contre la société*, Seuil, 1993.

G. Roustang, J.L. Laville, B. Eme, D. Mothé, B. Perret, *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, 2000.

Amartya Sen, *L'économie est une science morale*, La Découverte, 1999.

Rapport Moral sur l'Argent dans le Monde, Association d'économie financière, Montchrestien, 1999.

ARTICLES ET REVUES

"Des monnaies plurielles pour une économie plurielle" (dossier), in *Transversales*, n°58, juillet-août 1999.

"L'économie plurielle, pour inverser la démarche économique actuelle" (dossier), in *Transversales*, n°63, mai-juin 2000.

"Un siècle d'économie sociale" (dossier), in *RECMA* (Revue internationale de l'économie sociale, n°275-276, avril 2000.

"L'utopie d'une économie de changement social", in *Economie et humanisme*, n° 354, octobre 2000.

EN LIGNE

- Le site du Secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire : www.economie-solidaire.gouv.fr

- L'économie solidaire en pratique : <http://karl.globenet.org/horizon-local/transver/39.htm>

- Bibliographie complète sur l'économie sociale et solidaire : www.unites.uquam.ca/econos/bibliographie.htm

- Réseau 21 (Centre de ressources sur l'économie solidaire et le développement durable) : <http://reseau21.univ-valenciennes.fr>

- Le rapport d'Alain Lipietz "Sur l'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale" : <http://perso.club-internet.fr/lipietz>

- Les chantiers de l'économie solidaire (Dossier du Monde Diplomatique) : www.monde-diplomatique.fr/dossiers/economiesolidaire

- Colloque "L'utopie de l'économie sociale : quelle histoire pour quel avenir ?" : www.multimania.com/ateliber/derrion.htm

- Horizon local (base documentaire consacrée au développement local, à la solidarité internationale, à l'économie solidaire et au développement durable) : www.globenet.org/horizon-local

- Forum sur l'économie solidaire :

<http://w1.neuronnexion.fr/webforum/get/reas.html>

Alternative ou complicité avec les systèmes dominants ? François Espagne*

L'utopie est une contre-proposition qui remet en question les systèmes dominants. Elle a d'abord une fonction critique. Mais, quand elle se met à être pratiquée de façon importante, elle se met à produire de l'autojustification. Elle devient totalisante et totalitaire.

Les grandes utopies sont nées en même temps que les grandes fractures du monde. Thomas More a écrit peu de temps après la découverte du Nouveau Monde, alors qu'on découvrait le mythe du bon sauvage.

Plus proche de nous, la Révolution française a engendré les grandes utopies du XIX^{ème} siècle. Quelle fracture, dans notre monde, prépare les nouvelles utopies ?

L'utopie repose d'abord sur un système très rigoureux de critique du monde. Elle dénonce l'hypocrisie des modèles culturels et sociaux. Elle est d'abord une extraordinaire critique du système économique capitaliste et social et, bien sûr, politique. Proudhon est un remarquable critique du travail. Il produit une analyse prémarxiste de la société. Marx a d'abord commencé par une critique féroce du monde économique. Je mets fortement en question le fait, qu'aujourd'hui, le système dominant fasse l'objet d'une critique aussi forte que celles de Fourier, Proudhon ou Marx, en leur

temps.

L'utopie nouvelle prend une forme inscrite dans les personnes. Elle mobilise de petits collectifs, permet de vivre alternativement dans une société qui accepte mal qu'on sorte du modèle. Ces pratiques montrent la faisabilité des solutions alternatives mais elles ne constituent plus un projet de société. Aujourd'hui, nous n'avons plus de grands systèmes. Les grands systèmes sont des modèles archéologiques. Nous avons des modèles portés par des petits groupes alternatifs.

Est-ce qu'ils sont porteurs des germes d'une Société (avec un grand S), c'est toute la question.

Les critiques existent, mais nous n'avons plus d'analyse critique cohérente sur laquelle construire des projets de société forts. Cette critique reste infime. Nos expériences alternatives conspirer, avec le capitalisme, à l'émiettement de notre société. Jamais les individus n'ont été aussi puissants mais d'une puissance dont l'exercice est solitaire. L'énergie coopérative instituée atomise à ce point le monde que c'est un cadeau pour le système capitaliste qui n'a plus en face de lui que des miettes de société. Je crains que notre réponse au capitalisme ne soit que ce qu'il attendait de nous.

*François Espagne est ancien Secrétaire de la Confédération générale des Scop.

Lettre ouverte de nouveaux salariés du réseau Peuple et Culture

Les associations du réseau Peuple et Culture ont vu leur nombre de salariés augmenter sensiblement ces dernières années, en particulier au moyen de la procédure Nouveaux services - Emplois jeunes (environ 25, actuellement). Cette évolution amène nombre de modifications dans les structures : le développement des fonctions d'employeur et de gestion du personnel, l'émergence de nouveaux potentiels de créativité, d'initiative, d'action, etc.

Il nous apparaît essentiel d'échanger pour tirer les bénéfices de ce contexte nouveau.

Nous sommes un petit groupe de jeunes salariés du réseau Peuple et Culture et travaillons depuis mai 2000 sur les combinaisons d'activités au sein de nos postes.

Les échanges sur nos vécus de salariés sont riches et formateurs, et nous souhaitons élargir la réflexion à d'autres salariés. D'autre part, le salarié a une place prépondérante au sein du projet social de l'éducation populaire, et nous sentons le besoin de créer des espaces pour nous approprier ce projet.

Nous proposons de voir comment les nouveaux salariés peuvent prendre leur place dans un projet d'éducation populaire, secouer les mythes qui y existent pour se les approprier, prendre du pouvoir sur sa vie et sur le projet social pour lequel ils travaillent au quotidien et pour cela :

- créer un lieu de réflexion et d'échange sur nos pratiques,
- faire ressortir les besoins et problèmes auxquels nous sommes confrontés,
- trouver des réponses collectives à ces besoins,
- ouvrir un espace de création de réseau pour chacun,
- faire valoir nos idées.

Nous en appelons à une rencontre ouverte des nouveaux salariés du réseau qui le souhaitent le mardi 27 février 2000 à Paris.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter avant le 2 février, Charlotte Argentier à Oxalis, tél. : 04 79 63 36 97, fax : 04 79 63 81 91, e-mail : charlotte.argentier@laposte.net

Premiers signataires : Charlotte Argentier (Oxalis), Charlotte Berger (ASFODEL), Jérôme Deconinck (RELIER), Frédéric Evin (Union Peuple et Culture).

Démocratie et culture(s) : un voyage à organiser

La démocratie culturelle est à l'ordre du jour. Le ministère de la Culture et sa ministre en ont fait leur cheval de bataille. Charte de service public du spectacle vivant, charte de l'éducation populaire, gratuité dans les musées certains jours, tarif à 50 F le jeudi dans les théâtres nationaux, emplois-jeunes chargés de la formation, réforme de l'audiovisuel, éducation artistique..., tous ces éléments concourent, nous dit-on, à réduire les distances sociales, économiques et culturelles qui font obstacle à l'accès à la culture pour tous. Cette affirmation généreuse n'est pas nouvelle. Elle mérite interrogation*.

Si l'on observe les politiques culturelles menées depuis l'après-guerre, au plan national comme au plan territorial, toutes ont eu pour fondement et justification la notion de démocratisation. La décentralisation théâtrale pionnière, l'aménagement culturel du territoire (quelle ville ne dispose pas aujourd'hui d'un théâtre, d'un musée, d'une bibliothèque...?), les politiques culturelles territoriales (quelle collectivité ne dispose pas d'un service ou d'un office culturels?), l'élargissement du champ artistique (à la BD, au design, aux "musiques nouvelles"...), les politiques événementielles nationales (fête de la musique, journées du patrimoine...) ou locales (festivals, projets culturels de quartier...), aujourd'hui l'accent mis sur l'éducation

artistique, les pratiques amateurs, les mesures tarifaires... tout, absolument tout, a été, et est encore, sous-tendu par l'idéologie démocratisante de l'élargissement au plus grand nombre.

Soit pour que le(s) public(s) accède(nt) à la culture, soit, en complément ou à défaut, pour que soient reconnues et légitimées toutes les pratiques identitaires permettant l'intégration dans le champ culturel. Cette démarche a justifié, depuis quarante ans, le développement ininterrompu (parfois l'empilement) de structures, de professionnels, de budgets, d'administrations... Or, toutes les études artistiques viennent contredire cet espoir démocratique. A quelques évolutions marginales près, ce sont les mêmes classes moyennes

et les diplômés qui fréquentent la plupart des institutions culturelles, alors que la grande majorité de nos concitoyens consomme, par ailleurs, les produits culturels de masse que leur offre le marché (voire les supermarchés). Si la démocratisation territoriale fut un succès (partout sur le territoire, classes moyennes et diplômés trouvent de quoi assouvir leurs besoins de culture), la démocratisation est en panne.

Ce diagnostic est largement partagé. Reste à savoir que faire de ce constat. Peut-on dépasser cette contradiction ? De quelle(s) manière(s) ? Je me propose d'ouvrir ici quelques pistes de réflexion (non exhaustives) sur ce sujet. Hypothèses à débattre, plutôt que certitudes, bien entendu !

Le bébé et l'eau du bain

Rappeler d'abord qu'il serait absurde de jeter le bébé avec l'eau du bain. Aide à la création, réseaux de diffusion, action culturelle, éducation artistique, manifestations populaires... sont autant de richesses indispensables à un pays comme le nôtre. Ce tissu artistique et culturel, créatif et patrimonial, est essentiel à la construction de l'avenir symbolique de la communauté, à sa

mémoire, à son identité, comme à l'expression de sa liberté. Quand bien même il ne concerne directement qu'une part de la population, le maillage culturel est un élément majeur du lien social, même pour ceux qui ne le fréquentent guère. Peu de Parisiens montent sur la Tour Eiffel, ils n'accepteraient pas, pour autant, qu'on la supprime !

Il convient donc de poursuivre la recherche verticale, qui permet à la fois d'élever et d'approfondir la création artistique, et dans le même temps, cette autre recherche, horizontale, d'élargissement perpétuel des publics comme base indispensable. Ces deux mouvements, étroitement solidaires, appellent un équilibre délicat. Il a pour nom : la politique culturelle. Le problème est que cette politique est aujourd'hui fortement déséquilibrée. La verticalité (institutionnelle) l'emporte largement sur l'horizontalité (sociale). C'est ce déséquilibre qui nous interroge et nous interpelle.

La notion même de démocratisation culturelle doit être clarifiée, sous peine d'enlèvement dans une conception statistique et quantitative dont nous ne sortirons jamais. Redonner sens aux mots est une nécessité absolue et urgente. Malgré le risque inhérent à l'exercice, je m'y

colle ! suivez le guide !

Contrairement à ce qui s'entend le plus couramment, la culture n'est pas :
- la somme des œuvres d'art (ou supposées telles) d'hier et d'aujourd'hui, offerte à l'humanité entière, à laquelle il faudrait accéder. Conception libéralo-consumériste du terme ;
- ni la somme des connaissances (des idées), des savoirs (parfois des citations) qu'un individu cultivé aurait accumulées. Conception encyclopédique et élitiste du terme ;
- moins encore, l'ensemble des codes et des comportements d'un groupe humain ou d'une communauté, qu'il importerait de reconnaître (la culture jeune, la culture des banlieues, la culture inuit...). Conception ethnologique du terme.
Or, ces trois conceptions fondent tous les discours sur la démocratisation culturelle.

A mon sens la culture est :
- une attitude, voire une aptitude, une manière de se situer, d'appréhender le monde.

- un rapport, toujours dialectique (c'est-à-dire double), fait à la fois de curiosité et de doute, de proximité et de distance, de connaissance et de mystère, d'émotion et de raison, d'adhésion et de critique, de liberté et de responsabilité... que chaque individu devrait

avoir la possibilité de développer tout au long de la vie, par la fréquentation des hommes, des œuvres, des idées, des formes...

La culture est aussi :

- une capacité d'intelligence du monde (et de soi-même), au sens premier du terme (du latin *intelligere* : lien entre).

Je me réfère ici aux réflexions d'Edgar Morin qui affirme que face à la complexité actuelle du monde, de la pensée, il est illusoire de prétendre à l'accumulation comme chemin de la compréhension. Saisir le monde aujourd'hui, c'est avoir la capacité de faire le lien entre les fragments d'expériences et de savoirs qui nous sont offerts.

Capacité à se situer, intelligence du monde, liberté et responsabilité..., cette conception de la culture est éminemment démocratique.

Démocratiser la démocratie ?

Dès lors, la démocratisation culturelle est (presque) un pléonasme ! Démocratiser la culture ne serait-ce pas, d'abord, démocratiser la démocratie ? Tout travail sur la culture (à quelque place que nous l'exercions) ne serait-il pas, avant tout, un travail sur la démocratie ? C'est-à-dire sur la capacité offerte aux individus (citoyens) ●●●

*Note d'ouverture aux Rencontres d'Archimède La Chartreuse : Villeneuve-lès-Avignon, 2 septembre 1999.

●●● d'exercer leurs choix véritables (droit de vote... droit culturel !).

Une telle conception n'a rien à voir, à l'évidence, avec les approches statistiques et autres mesures d'audimat qui semblent servir de bible à nos décideurs. La politique culturelle ne se confond pas avec la bataille navale : il ne s'agit pas de toucher le plus grand nombre (au risque de la couler culturellement !).

Mais alors ? Comment évaluer les politiques et les actions que nous menons ? Comment justifier les investissements (budgétaires, humains...) ? De quels outils disposons-nous pour mesurer notre travail et le légitimer aux yeux d'une opinion publique toujours dubitative sur la nécessité de l'art et de la culture ?

Les réponses à ces questions font aujourd'hui défaut, j'en conviens. C'est à ce chantier-là qu'il faudrait s'attaquer. Savoir mesurer (et justifier) le travail démocratique accompli en matière culturelle, au-delà de l'approche strictement quantitative. Observer, par exemple, sur quelques années, le nombre de médiateurs, d'éducateurs, de formateurs, de relais culturels qui auront été mobilisés ? Le nombre de structures (éducatives, sociales, économiques, administratives, de santé...) qui auront été contaminées par l'action culturelle ? Le nombre de partenaires institutionnels ou autres, mobilisés autour de ce projet démocratique ?

Déterminer les nouveaux indicateurs de la démocrat-

tisation est une tâche indispensable à laquelle je nous invite collectivement.

Un voyage... à organiser

Si la culture n'est pas une valise à remplir, ni une échelle à escalader, mais un regard particulier sur le monde, alors à l'évidence la notion de voyage (que l'on évitera de confondre avec le tourisme !), lui convient parfaitement. Le voyage est un désir, un plaisir, un itinéraire prévu, des événements imprévus, des pôles à visiter, des rencontres, des identités qui se confrontent et s'échangent, des métissages qui s'opèrent. Les travailleurs culturels sont les organisateurs de ces voyages démocratiques, dans le temps et dans l'espace. A la fois guides et provocateurs de rencontres, qui permettent que les choses adviennent.

J'ajoute à votre réflexion ces quelques mots de mon ami Lecoq : "Le but du voyage, c'est le voyage lui-même !". Et ceux de Louis-Dominique Lavigne, auteur dramatique québécois, qui écrit en écho : "Mieux vaut se perdre quelque part, que se retrouver devant rien !"

Compte tenu des réflexions qui précèdent, de la conception de la culture qui est suggérée, je voudrais insister sur la notion de partenariat comme élément fondamental du progrès démocratique en matière culturelle.

S'il l'on accepte de renoncer à la seule dictature statistique de fréquentation ou

de consommation comme indicateur principal de la démocratisation, il n'y aura d'élargissement significatif du champ culturel démocratique que dans la coopération et la synergie de tous ceux qui peuvent y contribuer. Au niveau des pouvoirs publics, tous les ministères concernés et toutes les collectivités territoriales, toutes les institutions... Au niveau de la société civile, toutes les énergies mobilisables, individuelles (les artistes eux-mêmes, notamment) ou collectives (associations, mouvements, syndicats...). A condition, là encore, de préciser les termes.

Le partenariat véritable n'est pas un rapport de force permanent (comme c'est le cas aujourd'hui dans la plupart des actions interministérielles), moins encore l'instrumentalisation de l'un par l'autre (ce qui est la règle majoritaire dans les rapports entre l'Etat et les mouvements associatifs, par exemple). Conçu comme une relation démocratique, le partenariat est un projet, une négociation, une collaboration dans laquelle la relation idéale intervient lorsque "chacun travaille aux objectifs de l'autre !" Vaste ambition, j'en conviens ! Mais les démonstrations existent, notamment en milieu scolaire, d'aventures particulièrement abouties sur ce principe.

Et si les expériences servaient un jour à quelque chose, dans ce pays ?

Je rêve ?

Jean-Gabriel Carasso*

* Jean-Gabriel Carasso est président de l'association Archimède, association qui regroupe tous les professionnels formés par les dispositifs de formation mis en place par le ministère de la Culture.

Du côté des Universités populaires allemandes

A l'occasion d'un voyage d'étude en Allemagne organisé en novembre dernier par la commission "Temps libre" de Peuple et Culture, petit détour du côté des Universités populaires. Au-delà de la découverte d'une pratique - la formation politique - fortement ancrée dans la tradition allemande, c'est à un débat sur les modes d'engagement dans une société atomisée que nous a invités Jürgen Biermann, directeur de l'Université populaire du "Jagdschloss Göhrde" et partenaire du voyage.

de l'Université populaire de Göhrde en Basse Saxe, où résidait le groupe, émane une ambiance contrastée mêlant la grandeur désuète et encore fastueuse de cet ancien pavillon de chasse, fort convoité au XVIII^e siècle par les comtes de Hanovre, et l'atmosphère bon enfant d'un centre d'hébergement convivial d'où s'échappent les bribes de conversations animées de syndicalistes et autres stagiaires en séminaire. L'expérience de vivre et d'apprendre ensemble sous un même toit est en effet partie intégrante du processus pédagogique de l'Université populaire résidentielle de Göhrde. Elle peut aujourd'hui accueillir 125 personnes et

compte 30 salariés. Son action se structure autour de trois types d'activité (à peu près équivalents en nombre de participants) :

- la formation syndicale ou professionnelle (prise sur le droit de 5 jours par an payés par l'employeur) ;
- l'accueil de groupes extérieurs qui utilisent le lieu pour organiser leurs séminaires ;
- les cours mis en place par l'Université populaire sur de nombreux thèmes : éducation, problèmes de société, informatique, activités culturelles, langues, etc.

Formation politique et dénazification

Pour mieux comprendre l'état d'esprit et l'essor des Universités populaires en

Allemagne, revenons aux origines. La création de l'Université populaire de Göhrde en 1946 s'inscrit dans le mouvement d'après-guerre de mise en place de formations politiques qui s'appuient sur l'hypothèse que la barbarie de la guerre n'est pas génétique et que l'éducation, voire la rééducation, peut redonner au peuple allemand la culture et les bases de l'esprit démocratique.

La formation politique existait déjà en Allemagne avant la guerre mais de manière sporadique et à petite échelle ; elle se généralise alors, donnant lieu à un véritable mouvement de "dénazification" lancé et financé par l'Etat dans tout le pays. L'élan démocratique est particulièrement fort en Basse Saxe - 25 maisons de ce type sont créées - sous l'impulsion de l'occupation britannique, importante dans cette région. L'un des premiers directeurs de l'Université populaire de Göhrde venait d'ailleurs d'Angleterre où, prisonnier allemand, il avait organisé des formations à l'éducation démocratique. En 1946, le premier séminaire sur le thème de l'éducation à la démocratie y est organisé pour d'anciens soldats au chômage et des ouvriers travaillant chez les Britanniques. L'Université de Göhrde devient un modèle pour les autres Universités populaires, résiden- ●●●

●●● tielles ou non.

Dans les deux décennies qui suivent, la formation politique se développe fortement au sein des Universités populaires. Et l'Etat investit beaucoup d'argent dans ce projet.

Quand enseigner et agir font dilemme

Le mouvement se poursuivant dans les années 70, le secteur de la formation politique, jusqu'alors essentiellement porté par des enseignants bénévoles (philosophes, curés, militants...), se professionnalise et s'institutionnalise. Parallèlement, dans le mouvement post-68, de nombreux penseurs et philosophes rejoignent les Universités populaires, et une culture subversive émerge parmi les jeunes militants.

La double posture de recevoir des financements publics et de critiquer l'ordre établi devient une situation inconfortable et ambiguë. Jusqu'à révéler ses contradictions lorsque les formateurs et stagiaires des Universités ne peuvent plus se contenter de s'engager verbalement mais ressentent le besoin d'agir et, en réaction à l'installation près de Göhrde d'un centre de stockage de déchets nucléaires, participent aux manifestations que cet événement suscite. Un débat sur le sens même de la formation politique et de l'engagement est alors ouvert... Est-il possible de distinguer le professionnel enseignant du militant agissant ? Peut-on recevoir des subventions de l'Etat et

soutenir ceux qui agissent contre l'ordre social ? Peut-on développer des réflexions critiques sur le politique et le social sans soi-même prendre parti et, par conséquent, sans s'attacher à un parti ? Seul l'apport d'éléments contradictoires permet de faire avancer les idées et la prise de position. Or, lorsqu'on est enseignant, contribue-t-on à développer une pensée critique et une action autonome ou, à force d'inculquer ses propres idées, n'est-on pas dans la manipulation ? Autrement dit, comment apprendre à penser sans risquer de donner un prêt-à-penser ?

Engagement et individualisme

Au début des années 90, la chute du mur et la complexification de la société font retomber le souffle d'énergie de l'engagement dans l'action. Les troubles et conflits qui se multiplient dans le monde (dans les Balkans, les pays arabes...) sont si difficiles à saisir qu'on se contente désormais de discuter... La montée de l'individualisme et l'augmentation du chômage en lien avec la réunification de l'Allemagne et la mondialisation détournent de plus en plus de la formation politique et de l'action collective, conduisant chacun à se recentrer sur ses problèmes particuliers. Et on doute de plus en plus que le politique (à travers ses élus notamment) puisse être capable de régler tous ces problèmes. Le fondement même de la démo-

cratie est en cause et se traduit par la montée des extrémismes et l'effritement de la citoyenneté.

Et un paradoxe, d'une autre nature, ressurgit. L'Etat s'est doté, à travers la création d'Universités populaires sur tout le territoire, d'un outil de formation citoyenne mais ne donne plus à celles-ci les moyens d'exister alors même que la perte de confiance dans le politique justifie plus que jamais le bien-fondé d'une telle démarche. L'accent et les moyens sont mis sur la formation professionnelle. Plutôt que de se former à l'action démocratique et citoyenne, tout le monde préfère suivre des cours de langue ou d'informatique. Mais quand bien même la formation politique retrouverait un nouvel élan, qui aurait envie aujourd'hui de s'engager dans un milieu politique discrédité par les "affaires" ?

Tableau assez sombre où les perspectives d'un nouvel engagement sont difficiles à percevoir. Ne faudrait-il pas, comme le suggère le directeur de l'Université populaire de Göhrde, se pencher sur le développement durable et les petites initiatives locales qui œuvrent pour une meilleure qualité de vie ? Et parvenir à affronter le défi du passage de grands combats porteurs de sens à des micro-sociétés où pourront s'expérimenter le vivre ensemble et se reconstruire le goût du politique.

Cathy Vivodtzev

Petits colporteurs d'utopie ?

Un livre de Roger Eymard sur l'histoire de Peuple et Culture Corrèze à ses commencements : avec les premiers ciné-clubs, les clubs de lecture, les premiers voyages d'étude, les expos foraines, les foules rassemblées pour le Grenier de Toulouse, pour V comme Vietnam d'Armand Gatti... Récit ordinaire, mais qui entre dans le vif de l'histoire et du pays. En librairie à partir du 6 novembre ou auprès de l'auteur : 14 Bd A. Camus, 19000 Tulle.

Disparition de Louis Eudes

Décédé le 11 août dernier, à l'approche de ses 81 ans. C'est à une grande figure de l'action culturelle populaire dans la région stéphanoise, durant les décades 1950-1970, que nous voulons rendre hommage. Evoquer sa mémoire, c'est aussi raviver les souvenirs de cette période d'intense activité culturelle pour ceux qui l'ont vécue. Pour les générations suivantes, puisse cette évocation témoigner de la vitalité du militantisme culturel bénévole qui a marqué cette période. Passionné de cinéma, Louis Eudes prit l'initiative de la création du ciné-club de Beaulieu et il en fut un des animateurs qui en firent la

renommée. Quelques années plus tard, l'engouement pour les ciné-clubs étant particulièrement fort, le ciné-club Jean Vigo remplaça celui de Beaulieu, remplissant chaque mois la grande salle de la Maison des mutilés du travail (aujourd'hui théâtre Jean Dasté). Entre-temps avait été créé le Centre culturel stéphanois (CCS) présidé par Abel Eyraud, avec Louis Eudes vice-président. L'originalité du CCS a été de rassembler, sans exclusive, toutes les associations et autres groupements (syndicats, institutions, etc.) qui acceptaient d'œuvrer ensemble pour une action culturelle. Le ciné-club Jean Vigo fut une de ses réalisations majeures. Autre grand chantier du CCS auquel Louis Eudes coopéra fortement : la création d'une Maison de la Culture à St Etienne, dans l'optique impulsée par André Malraux, alors ministre de la Culture. Travail de réflexion, de propositions, de débats, voire de confrontations, en partenariat avec la municipalité de Michel Durafour, Louis s'y impliqua avec intelligence et conviction. Militant de terrain, mais aussi homme réfléchi, pondéré dans ses points de vue, ouvert aux autres, respectueux des opinions des uns et des autres, ce n'est vraiment pas sans raison qu'il fut reconnu et choisi comme leader par ceux qui collaborèrent avec lui.

Bernard Smagghe.

Un site web pour les cafés lecture

www.cafe-lecture.org

On y trouve : la charte des "cafés-lecture", un forum de discussion, une présentation des cafés du réseau et de leurs activités.

Disparition de Paul Harvois

Paul Harvois nous a quittés début décembre 2000. Né le 19 mai 1919 à Romery, fils d'un cheminot CGT et d'une couturière de Belleville, instituteur en 1939, résistant pendant la guerre, P. Harvois deviendra inspecteur adjoint de l'Education Populaire en 1945. Il lance l'expérience des télé-clubs dans l'Aisne et collabore activement avec Peuple et Culture et J. Dumazedier, à la conception des premiers stages "d'esthétique de la vie quotidienne". En 1962, appelé au Cabinet d'E. Pisani, ministre de l'Agriculture, il devient responsable de la promotion sociale et des activités culturelles, et développe ces deux secteurs en lien avec les structures de l'enseignement public agricole. Malmené en mai 1968, il reporte sur le groupe de recherche et d'éducation pour la promotion (GREP) et la revue POUR, sa capacité de création sociale. A partir de 1985, il s'engage dans la vie locale, et devient vice président d'un Parc national.

